



Procès-verbal de l'AGO du 28 décembre 2017

Personnalités présentes et invités :

- Eloi Rossier, Président de la Commune de Bagnes
- Jean-Baptiste Vaudan, Vice-Président de la Commune de Bagnes
- Florian Michellod, Président de la Société de Développement de Verbier
- Joël Sciboz, Directeur de l'Office de Tourisme de Verbier
- Laurent Vaucher, CEO de Téléverbier SA
- Tim Watkins, membre du Comité des Amis de Verbier
- Jean-Daniel Martin, Président d'honneur de l'APCAV

Brigitte Borel, Présidente de l'APCAV, ouvre la séance à 16h, salue les personnalités présentes et donne lecture d'un message de Câlina Yamakawa, nouvelle Chief Operating Officer du Verbier Festival.

Elle déclare que l'assemblée a été régulièrement convoquée et peut statuer valablement sur les points soumis au vote.

Elle présente l'ordre du jour:

1. Approbation des procès-verbaux de :
 - L'assemblée générale ordinaire du 29.12.2016
 - L'assemblée générale extraordinaire du 3.8.2017
2. Rapport du comité sur l'exercice écoulé
3. Approbation des comptes et décharges aux organes responsables
4. Budget pour l'exercice 2017/2018
5. Election du comité
6. Désignation de l'organe de contrôle
7. Divers et propositions individuelles

Puis passe ensuite aux différents points de l'ordre du jour :

1. Approbation des procès-verbaux de

- L'assemblée générale ordinaire du 29.12.17 - Aucune remarque de la part des membres. Le procès-verbal est approuvé sans opposition.
- L'assemblée générale extraordinaire du 3.8.17 - Aucune remarque de la part des membres. Le procès-verbal est approuvé sans opposition.



2. Rapport de la Présidente sur l'exercice écoulé

Tout d'abord, j'aimerais remercier les membres du comité pour leur travail tout au long de l'année. En dehors des réunions du comité, nous avons eu de nombreux contacts pour répondre à des demandes de nos membres ou pour le suivi de projets spécifiques, tel la refonte du site internet.

A ce sujet, nous sommes heureux d'avoir finalement pu mettre en ligne notre nouveau site tout dernièrement, avec également un nouveau logo pour l'APCAV que vous avez pu découvrir sur l'invitation à l'assemblée générale. C'est Maarten van Geest, fondateur de la société Mountain Hub à Verbier, qui a développé notre site et créé le nouveau logo. Je profite de l'occasion pour le remercier. La création d'un nouveau site demande beaucoup de réflexion et de nombreux échanges afin de définir le contenu adéquat. Au final, malgré la disponibilité de Maarten, nous avons eu plusieurs mois de retard par rapport à notre planning initial et aussi quelques couacs de jeunesse mais le site fonctionne aujourd'hui. Notre objectif est de le compléter au fur et à mesure avec des informations utiles pour les propriétaires, qu'ils disposent d'une résidence principale ou d'une résidence secondaire.

En 2017, nous avons continué de vous envoyer régulièrement la Newsletter de l'APCAV avec la majorité du temps des articles du Nouvelliste en lien avec la région de Verbier ou le Valais. C'est une source précieuse d'information pour nos membres et j'aimerais remercier Burkhard Lücking (membre du comité) qui parcourt tous les jours minutieusement le Nouvelliste pour y sélectionner les articles susceptibles de nous intéresser. La raison pour laquelle j'en parle aujourd'hui c'est parce qu'il s'agit d'une réelle plus-value spécifiquement pour nos membres, dont beaucoup ne profitent cependant pas encore, soit parce que nous ne disposons pas de vos adresses email soit parce qu'elle ne sont pas à jour. Je vous encourage donc à nous communiquer vos adresses email et à nous informer des changements.

Notre assemblée générale d'été s'est déroulée le 3 août 2017 dans la salle des Combins du Verbier Festival avec, à l'ordre du jour, un point de situation sur les projets de la Commune, une présentation du groupe SIB (Services Industriels de Bagnes) ainsi que la présentation du VIP Pass.

Je tiens à remercier Eloi Rossier, Florian Michellod et Joël Sciboz qui sont toujours présents à nos assemblées générales pour nous informer des derniers développements touchant Verbier et la Commune. J'aimerais par ailleurs souligner les bonnes relations du comité de l'APCAV avec la Commune, en particulier son Président Eloi Rossier, auquel nous avons adressé plusieurs requêtes dans le courant de l'année en lien avec des préoccupations concrètes de nos membres. Je dois dire que nos demandes ont toujours été prises au sérieux. Nous sommes intervenus cette année à plusieurs reprises pour requérir l'adaptation de certaines infrastructures afin de garantir la sécurité des usagers, ou encore au sujet des nuisances créées par les hélicoptères



entre saisons et finalement pour demander que l'introduction de la nouvelle taxe au sac soit facilitée en transmettant des informations claires pour tous.

En 2017, j'ai personnellement continué de représenter l'APCAV au sein du comité de la SDV (Société de Développement de Verbier) dont le but est de promouvoir un tourisme de qualité pour les hôtes de la station.

Un des faits marquants qui nous a occupé a été l'incendie du Centre Sportif en juin dernier, qui a réduit à néant la patinoire ainsi que la piscine intérieure. Fort heureusement, la nouvelle salle polyvalente qui était en cours de construction a été peu impactée et a donc pu ouvrir ses portes dernièrement. Eloi Rossier nous donnera dans un instant un aperçu des prochaines étapes de réalisation du nouveau centre sportif. A noter qu'une patinoire provisoire a été construite pour l'hiver sur le Parc des Loisirs au centre de Verbier et qu'elle est gratuite.

Dans un autre registre, je rappelle que l'APCAV est membre de l'Alliance Résidences secondaires Suisses ainsi que de la Fédération Valaisanne des Résidences Secondaires (FVRS2). C'est notre vice-Président Nicolas Leuba qui nous y représente et il sera candidat à la Présidence lors de la prochaine assemblée générale de la FVRS2 en 2018. S'il est élu, ce qui est hautement probable, Nicolas Leuba succédera à André Gossauer pour un mandat de une année renouvelable.

Il est d'usage que la FVRS2 organise annuellement un débat public. Il a eu lieu cette année à Sierre le 18 mars 2017 sur le thème "l'apport des résidents secondaires à l'économie touristique du Valais". L'objectif de cette réunion était de préconiser davantage de collaboration et plus de dialogue entre les résidents secondaires et les autorités communales qui ont des destins liés. La FVRS2 souhaite approfondir cette thématique en 2018. Elle a choisi d'organiser sa prochaine réunion publique dans notre région puisqu'elle aura lieu au Châble, à l'Espace Saint Marc, le 24 mars prochain. Nous y sommes tous invités et le sujet du débat sera "Communes et Résidences Secondaires, quel avenir commun?".

2018 sera une année de célébrations puisque l'APCAV fêtera ses 50 ans d'existence, précisément le double du Verbier Festival qui célébrera ses 25 ans. Pour fêter ce jubilé, nous prévoyons d'organiser une assemblée générale d'été festive et conviviale dans le courant de l'été. Nous vous communiquerons les détails dans le courant de l'hiver.

2018 sera aussi l'année de commémoration de la débâcle du Giétroz qui a eu lieu il y a 200 ans, le 16 juin 1818. Pour ceux qui n'ont pas entendu parler de cet événement, il s'agit d'une catastrophe qui a profondément marqué la région lorsqu'un barrage naturel engendré par l'avancée du glacier de Giétroz, qui retenait un lac dans la région de Mauvoisin, a cédé. 20 millions de m³ d'eau se sont déversés dans la vallée de Bagnes. L'inondation et les blocs de glace ont provoqué la mort de 44 personnes (dont 34 à Martigny qui fut atteinte 90 minutes après l'ouverture de la



brèche). Un long métrage a été tourné dans la région en 2017 et sortira en 2018. Il sera sans doute intéressant de le voir puisque non seulement il relate un fait historique important de notre région mais aussi parce qu'un grand soin a été apporté à recréer les ambiances et les costumes de l'époque.

3. Approbation des comptes et décharges aux organes responsables

Les comptes de l'exercice clôturés le 30 septembre 2017 ont été remis en copie. La Présidente donne la parole à Stéphane Fellay, de la Fiduciaire de Verbier, pour les présenter.

La situation des membres qui ne paient pas leurs cotisations nous préoccupe et le comité a décidé de nommer une commission de gestion parmi ses membres afin d'évaluer les mesures que nous pouvons mettre en place pour pallier à ce problème.

Lloyd Gabioud, de la fiduciaire Fimob au Châble, réviseur au compte, a déposé son rapport de contrôle. Il recommande l'approbation des comptes et propose de donner décharge au comité pour sa gestion.

La Présidente met en discussion les comptes (annexés au présent procès-verbal), le rapport du comité et la décharge aux organes responsables. La parole n'étant pas demandée, elle soumet au vote ces objets. Comptes / décharge au comité / décharge au réviseur aux comptes. Tous ces points sont acceptés par les membres présents à une large majorité.

4. Budget pour l'exercice 2017/2018

Le budget (annexé au présent procès-verbal) est présenté par Stéphane Fellay de la Fiduciaire de Verbier. Mis au vote, le budget est approuvé à une large majorité.

5. Election du comité

Le comité actuel, à savoir Hélène Maire, Michele Lloyd, Lotta Treschow, Michel Posternak, Thierry de Preux, Burkhard Lücking, James Jackson et Robert Veldhuyzen se représente à vos suffrages. Il n'y a pas d'autre candidat. Les membres du comité sont réélus par acclamation.

Le comité propose par ailleurs de reconduire Brigitte Borel en tant que Présidente et Lotta Treschow / Nicolas Leuba en tant que vice-Présidents. Ils sont réélus par acclamation.

Chaque membre du comité aura une mission précise dont il répondra dorénavant.

6. Désignation de l'organe de contrôle

Le renouvellement du mandat confié à la Fiduciaire Fimob en tant qu'organe de contrôle est approuvé à une large majorité.

7. Divers et propositions individuelles

Personne ne prenant la parole, la Présidente clôture la partie de la réunion consacrée à l'assemblée générale ordinaire.

Elle passe ensuite la parole aux invités :

Le Président de la Commune, Eloi Rossier, présente les grands projets de la Commune de Bagnes. Un important projet, qui va transformer Le Châble et les liaisons avec Martigny et Verbier, se situe à la Place de Curala au Châble. La gare est en construction et sera inaugurée le 5 novembre 2018. À la suite d'un appel à investisseurs, deux hôtels sont en projet ainsi que plusieurs commerces, des logements protégés, et un parking public de 1'000 places. Un nouveau plan de quartier est en préparation.

À Verbier, les terrains Besson et le parking de l'Ermitage font aussi l'objet d'un nouveau plan de quartier qui devrait être approuvé à la mi-janvier par le Conseil Communal. Ce projet prévoit un parking couvert à l'Ermitage, la construction d'une Maison du Tourisme qui abritera l'Office du Tourisme, et des surfaces commerciales.

Pour ce qui concerne le centre sportif, un engagement extraordinaire de la Commune a permis de rendre opérationnelle la salle omnisport dès maintenant. Les travaux de construction de la piscine, du restaurant et des autres infrastructures reprendront dès que la responsabilité pour le sinistre aura été établie. L'ouverture complète du centre sportif est désormais envisagée pour 2021 / 2022.

La fin du réaménagement de la circulation à la Place Centrale est prévue pour fin 2018.

Permanences médicales - La réglementation de l'activité médicale est décidée au niveau des autorités cantonales. Cette activité reste libérale, comme il se doit dans notre pays. D'entente avec le Canton et les médecins, la Commune cherche une solution pérenne et non pas saisonnière. Les discussions, parfois difficiles, avec les autorités cantonales sont en cours mais à ce jour, aucune solution n'a été trouvée pour garantir une permanence médicale durant l'hiver 2017/18. L'ambulance est toutefois disponible tous les jours de 7h à 19h.

L'intervenant suivant est Laurent Vaucher, nouveau CEO de Téléverbier SA. Après s'être présenté, il informe l'assemblée sur les investissements prévus ou en cours, soit 15 millions de francs pour la nouvelle installation du Mont Gelé qui vient d'être mise en service, l'enneigement mécanique de La Tzoumaz et l'amélioration du débit de



l'installation de Tortin-Chassoure. À la question de la construction de la nouvelle installation de Savoleyres, Eloi Rossier prend la parole pour indiquer que les nouvelles études demandées dans le jugement du Tribunal Fédéral sont maintenant terminées. Le dossier pourrait donc être débloqué cette année.

Joël Sciboz, directeur de l'Office du Tourisme, prend la parole à son tour pour informer l'assemblée des premiers résultats du VIP Pass. Les chiffres pour l'été 2017 ont été satisfaisants, surtout pour la gratuité sur les installations de Téléverbier, l'usage du car postal et de la piscine. Une enquête de satisfaction a mis en évidence que le VIP Pass représente un atout pour le choix de Verbier comme destination et démontre une satisfaction générale des usagers. L'analyse ne peut pas être poussée beaucoup plus loin par manque de recul. L'Office du Tourisme s'efforce encore de simplifier la gestion administrative du VIP Pass. Les prestations du VIP Pass pour l'hiver 2017/2018 (fort limitées, suite à l'incendie du centre sportif) ne sont proposées qu'aux propriétaires de résidences secondaires. Les prestations proposées par le VIP Pass pour la saison d'été 2018 seront pratiquement identiques à celles de l'été 2017.

Réponses à diverses questions des participants

Laurent Vaucher - Pour les remontées mécaniques actuelles vers Savoleyres, la limite maximale d'utilisation serait 2024.

Eloi Rossier - Les projets immobiliers prévus au bas de la piste du Rouge sont en stand-by.

Eloi Rossier - Evoque longuement les relations qu'il a eues depuis quelques années avec les autorités (Mme la Vice-Premier Ministre), l'ambassade et des investisseurs chinois. Un premier protocole d'accord avec la région de Chong Li portant sur une assistance technique pour l'organisation des disciplines de neige lors des Jeux Olympiques d'hiver de Pékin 2022 est en cours d'approbation. D'autres négociations sont en cours et progressent lentement.

Eloi Rossier - Parle de la candidature de Sion pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver 2026. Il s'agit d'un concept différent et mieux intégré. Les infrastructures de base existent déjà. La Commune de Bagnes est candidate pour l'organisation des épreuves de freeride et de ski alpinisme et serait prête à organiser aussi les épreuves de ski nordique et de biathlon, actuellement prévues aux Diablerets, si nécessaire.

Eloi Rossier termine sur cette phrase : « Vivre c'est oser ! »

La parole n'étant plus demandée, la Présidente clôt la séance, et convie l'assemblée à l'apéritif.



NB - Eloi Rossier informera les membres de l'APCAV des nouvelles réglementations prises pour limiter les vols stationnaires d'hélicoptères au-dessus de la station lors de notre prochaine Assemblée Générale d'été.

Annexes :

- Le budget 2017
- Le nouveau règlement sur la taxe au sac